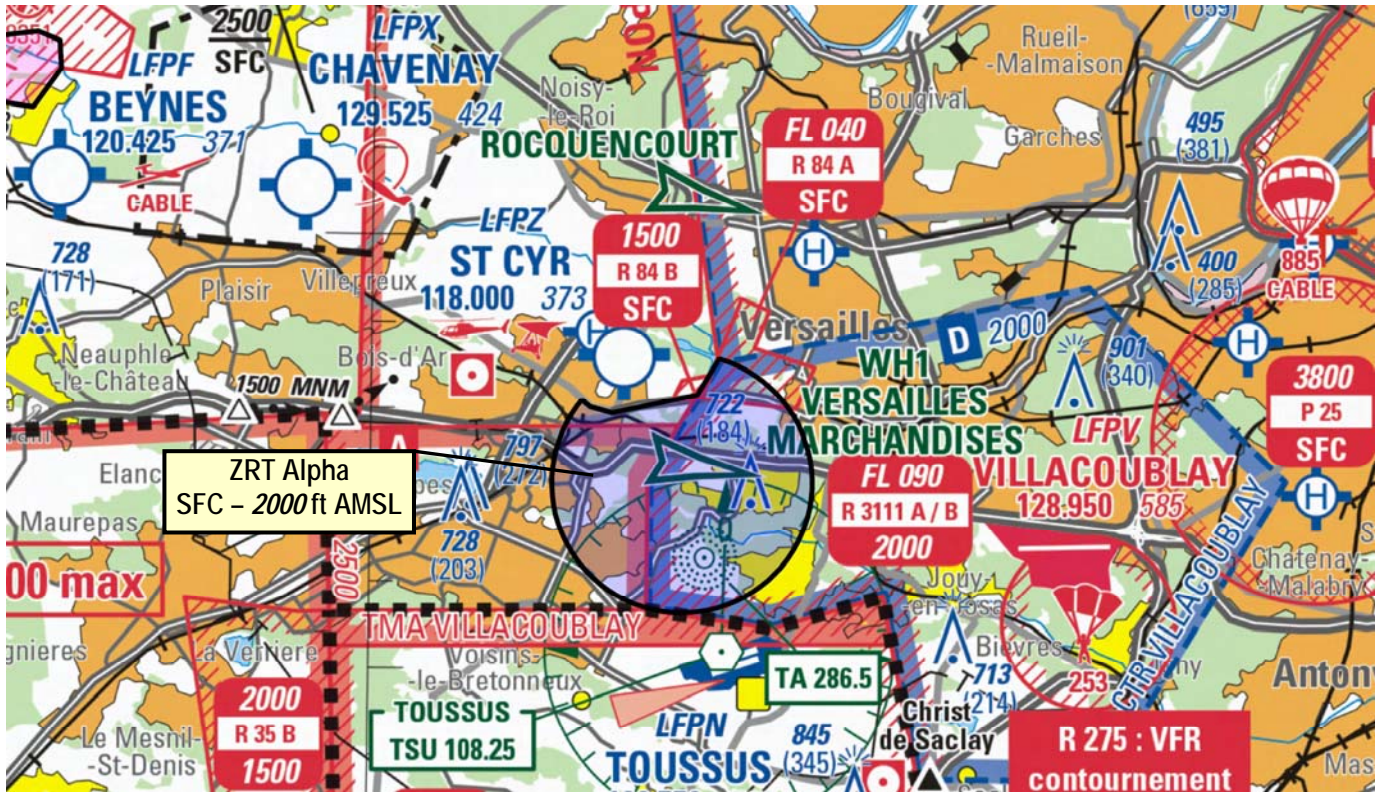


Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) dans la région de Versailles pour vols de démonstration

En vigueur : Du 27 septembre au 07 octobre 2021

Lieu : FIR : Paris LFFF - AD : Villacoublay LFPV - Heliport : Paris Issy-les-Moulineaux LFPJ



Extrait carte SIA « Région Parisienne » au 1 / 250 000 édition 2021

ACTIVITE

Vols de démonstration d'hélicoptères et d'aéronefs télépilotés non habités.

DATES ET HEURES D'ACTIVITE

ZRT Alpha activable :
Du 27 septembre au 07 octobre : 0600-1000, 1100-1600

INFORMATION DES USAGERS

Villacoublay TWR : 128.950 MHz
Villacoublay APP : 119.425 MHz
Toussus TWR : 120.750 MHz
Moulineaux TWR : 118.500 MHz
Saint-Cyr TWR : 118.000 MHz
Chevreuse INFO : 119.300 MHz
Directeur des vols : 06 17 90 72 84

ORGANISME GESTIONNAIRE

Villacoublay APP

STATUT

Zone réglementée temporaire (ZRT) qui, lorsqu'elle est active, se substitue aux portions d'espaces aériens avec lesquelles elle interfère.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG/CAM : contournement obligatoire à l'exception :
- des aéronefs participants à l'exercice.
- des aéronefs à destination et / ou en provenance de l'aérodrome de Villacoublay.
- des aéronefs français assurant des missions d'assistance, de sauvetage et de sécurité publique lorsque leur mission ne permet pas le contournement

des zones, après contact préalable avec directeur des vols.

SERVICES RENDUS

Information de vol et alerte rendus par Villacoublay APP.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

ZRT Alpha :

Limites latérales :

48°48'06.70" N - 002°03'40.40" E

48°48'02.00" N - 002°03'49.00" E

48°47'58.00" N - 002°04'12.00" E

48°48'11.00" N - 002°05'41.00" E

48°48'36.49" N - 002°06'03.30" E

arc horaire de 1.5 NM de rayon centré sur 48°47'10" N - 002°05'26" E

48°48'06.70" N - 002°03'40.40" E

à l'exclusion des parties interférentes avec les zones LF-R 84 A et B

Limites verticales :

SFC / 2000 ft AMSL

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Lorsque la ZRT Alpha est active :

- ◆ Itinéraire hélicoptère en CTR Villacoublay fermé sur tronçon WH1-WH3.
- ◆ Accès à l'héliport de Satory maintenu après accord du directeur des vols.

ORGANISMES A CONTACTER

Avant la démonstration :

COMALAT Section Espace :

Courriel : comalat.section-espace.lst@intradef.gouv.fr

Tél : 01 73 95 22 84 ou 01 73 95 22 83

Pendant la démonstration :

DIREX, tél : 06 17 90 72 84

Officier Sécurité des vols, tél : 06 85 34 26 50